

Bureau de la Commission médicale d'établissement (CME) de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris (AP-HP)

Réunion du mardi 24 mai 2016
16h30-20h00, salle des instances (Victoria)

Présents bureau de la CME

P ^r Joël	ANKRI	P ^r Dominique	LE GULUDEC
P ^r Jean-Yves	ARTIGOU	P ^r Paul	LEGMANN
M. Guy	BENOÎT	P ^r Michel	LEJOYEUX
P ^r Catherine	BOILEAU	P ^r Claire	POYART
D ^r Alain	FAYE	P ^r Christian	RICHARD
P ^r Noël	GARABÉDIAN	P ^r Rémi	SALOMON
D ^r Anne	GERVAIS	P ^r Éric	THERVET
P ^r Bernard	GRANGER	D ^r Christophe	TRIVALLE
P ^r Philippe	GRENIER	P ^r Michel	ZÉRAH
P ^r Bertrand	GUIDET		

Présents DOMU (direction de l'organisation médicale et des relations avec les universités)

D ^r Sandra	FOURNIER	M ^{me} Christine	WELTY
M ^{me} Isabelle	PLANTEC		

Invités

M ^{me} Claire	BIOT	M ^{me} Catherine	RAVIER
M. François	CRÉMIEUX	D ^r Annick	TIBI
M. Michel	FEUGAS	D ^r Laurent	TRÉLUYER
M. Étienne	GRASS	M ^{me} Amélie	VERDIER
M ^{me} Marianne	KERMOAL-BERTHOMÉ		

Actualités de la CME (P^r Noël GARABÉDIAN)

- Le directeur général a chargé M. Vincent-Nicolas DELPECH, directeur de l'hôpital universitaire (HU) Necker, de l'intérim de la direction des **HU Paris-Centre**, suite à la nomination de M. Patrick HOUSSEL comme directeur général de l'agence régionale de santé (ARS) de Martinique.
- Pertinence des soins**
Le 11 mai, l'agence régionale de santé (ARS) a mis en place l'instance régionale d'amélioration de la pertinence des soins (IRAPS) chargée de mobiliser les professionnels de santé autour de cette démarche ([décret du 19 novembre 2015](#)). Elle sera consultée sur le plan d'actions pluriannuel régional d'amélioration de la pertinence des soins (PAPRAPS). Le P^r Sadek BELOUCIF y représentera le président de la CME.
- Règlement intérieur de l'AP-HP et fonctionnement des pôles**
Le [décret du 11 mars 2016](#) prévoit que le règlement intérieur des établissements de santé doit désormais définir « les principes essentiels du fonctionnement des pôles et des relations entre les chefs de pôle, les chefs de service et les responsables des départements, unités fonctionnelles et autres structures internes ». Pour préparer la modification du règlement intérieur de l'AP-HP, la direction des affaires juridiques (DAJ) a mis en place un groupe de travail qui devra avoir achevé ses travaux en septembre. Les P^{rs} Thierry BÉGUÉ, Bertrand GUIDET, Paul LEGMANN, Rémi SALOMON et les D^{rs} Nicolas DANTCHEV et Anne GERVAIS représenteront la CME dans ce groupe. Le projet sera soumis à l'avis de la CME.
- Concordance des temps**
La direction du pilotage de la transformation (DPT) met en place un groupe de travail pour améliorer la concordance des temps entre les personnels médicaux et non médicaux en agissant notamment sur les organisations et les modes de fonctionnement. Le président désignera des représentants de la CME pour participer à cette réflexion avec les paramédicaux.
- Rapport d'activité 2015 de l'AP-HP**
Il est disponible sur le site en accès réservé aux membres de la CME ([rapport, annexes](#)) qui sont invités à en prendre connaissance. S'ils le souhaitent, ils pourront poser des questions à la direction générale sur ce document lors de la CME du 7 juin, mais il ne fera pas l'objet d'une présentation.

Ordre du jour de la CME du 7 juin 2016

Informations émanant du président (P^r Noël GARABÉDIAN)

La CME sera informée sur les actualités des deux prochaines semaines.

Échange avec M. Christophe DEVYS, directeur de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France (ARSIF) sur les groupements hospitaliers de territoire (GHT)

Les GHT vont modifier profondément le paysage hospitalier francilien et le rôle régional de l'AP-HP, CHU d'Île-de-France, qui doit s'investir dans cette évolution de l'organisation territoriale de l'offre de soins. Les enjeux hospitalo-universitaires sont considérables et la CME, compétente en matière de politique territoriale, doit y être associée étroitement. M. DEVYS exposera le point de vue de notre tutelle et la CME pourra librement échanger avec lui.

À la suite de cet échange, M^{me} Christine WELTY présentera en **cinq minutes** le projet de convention d'association entre le CHU et les GHT.

Rapport du groupe de travail sur les conflits d'intérêts à l'AP-HP (M. Martin HIRSCH)

Le 18 mars, le directeur général et le président ont adressé aux membres de la CME le [rapport sur la prévention des conflits d'intérêts](#) rendu par le [groupe de travail](#) mis en place suite au [directoire du 1^{er} septembre 2015](#). La loi doit être respectée, les règles (notamment en matière de cumul d'activités) mieux connues des praticiens, et les conflits d'intérêts identifiés grâce à un système déclaratif. Des inquiétudes se sont cependant exprimées dans la communauté médicale sur les complications qui pourraient découler de la mise en œuvre du rapport, par exemple pour le financement de la participation aux congrès. L'échange que le directeur général a proposé à la CME doit permettre de les dissiper.

Rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) sur l'établissement pharmaceutique de l'AP-HP (M^{me} Claire BIOT, D^r Annick TIBI)

L'établissement pharmaceutique de l'AP-HP (ÉP-HP) a été créé en 1998. Il a pour but de mettre à disposition des patients des médicaments indispensables correspondant à des besoins non couverts par l'industrie pharmaceutique. Dix-huit ans après, le directeur général a sollicité l'aide de l'IGAS pour aider l'ÉP-HP à préciser ses missions, son positionnement et ses objectifs dans un contexte qui a fortement évolué. M^{me} BIOT, directrice de l'agence générale des équipements et produits de santé (AGEPS), et le D^r TIBI, présidente de son comité consultatif médical (CCM), présenteront en **cinq minutes** les conclusions de l'IGAS.

Indicateurs et prévention des infections associées aux soins (D^r Sandra FOURNIER, P^r Christian RICHARD)

En **cinq minutes**, le D^r FOURNIER présentera les principaux résultats obtenus en 2015 et rappellera les règles essentielles de prévention des infections nosocomiales dont la première reste l'hygiène des mains par la friction hydro-alcoolique.

Avis sur le compte financier 2015 et l'affectation des résultats (M^{me} Marianne KERMOAL-BERTHOMÉ)

Le déficit 2015 s'élève à 38,8 M€ (contre 48,8 M€ en 2014) sur le compte principal, mais, pour la 1^{ère} fois depuis 2008, le résultat 2015 tous comptes confondus est excédentaire de 39,7 M€ à la faveur notamment des cessions de patrimoine (61 M€, dont 41 M€ au titre de la 1^{ère} tranche de la vente de l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul). M^{me} KERMOAL-BERTHOMÉ, directrice économique, financière, de l'investissement et patrimoine, présentera le compte financier en **cinq minutes**, puis la CME votera.

Avis sur le schéma directeur du système d'information (SDSI) de l'AP-HP (D^r Laurent TRÉLUYER, M. Michel FEUGAS)

À partir d'un diagnostic technique, fonctionnel et organisationnel de notre système d'information (SI), le SDSI a l'ambition de planifier pour les cinq ans à venir les projets que l'AP-HP souhaite développer à l'appui de notre [plan stratégique 2015-2019](#). Il doit principalement contribuer à améliorer le service rendu au patient ainsi que la qualité et la sécurité des soins, et favoriser l'innovation et la recherche, tout en garantissant la sécurité du système et une réponse adaptée aux besoins des utilisateurs.

La communauté médicale est donc fortement concernée et le bureau a souhaité que la sous-commission *Activité-ressources* (sCAR) examine ce document, qui reste amendable, avant sa présentation en CME. À cet effet, elle tiendra une séance extraordinaire le 1^{er} juin. Afin de favoriser une plus large implication de la CME sur ces sujets, le président envisage d'ériger le groupe *Informatique* de la sCAR en sous-commission de la CME en l'ouvrant à des praticiens non membres de la CME.

Le D^r TRÉLUYER, directeur des systèmes d'information (DSI) et M. FEUGAS, en charge de la planification stratégique et opérationnelle à la DSI, présenteront le schéma directeur en **dix minutes** et la CME votera un avis.

Projet médical de l'hôpital Nord (P^{rs} Dominique LE GULUDEC et Philippe RUSZNIEWSKI, MM. François CRÉMIEUX et Étienne GRASS)

Le projet de campus hospitalo-universitaire du Grand Paris Nord doit associer l'hôpital Nord (HN2, Bichat et Beaujon), l'université Paris-Diderot et les équipes de l'INSERM et du CNRS concernées. Il est conçu de manière

complémentaire au projet du nouveau Lariboisière (HN1) et au projet ambulatoire et de soins de suite et de rééducation (SSR) sur le site de l'hôpital Claude-Bernard porté par l'ARS en lien avec la Ville de Paris. L'évolution des pratiques médicales amènera à diminuer sa capacité en lits d'hospitalisation conventionnelle au profit d'une forte progression des places d'hôpital de jour appuyée sur la création d'un hôtel hospitalier. Après la présentation du projet médical en **dix minutes** à la CME et la réunion d'un directoire extraordinaire le même jour pour examiner le dossier, le projet sera transmis le 10 juin au comité interministériel de la performance et de la modernisation de l'offre de soins hospitaliers (COPERMO).

Le prochain bureau de la CME se réunira le **28 juin 2016**.

Noël GARABÉDIAN, le 30 mai 2016